

le docteur Imbert, professeur d'histoire naturelle à l'école de médecine, ex-chirurgien-major de l'hospice de la Charité,

Buisson, pharmacien, docteur ès-sciences.

De pareils noms auront l'assentiment général. Puisse le rapport de ces savants être favorable au projet de MM. Coubayon, Vetter et C<sup>e</sup>! *Adhuc sub judice lis est.*

---

A Monsieur le Directeur de la Revue du Lyonnais.

Dans le compte-rendu de mon *Histoire du Commerce et des fabriques de Lyon*, inséré dans le dernier numéro de la *Revue*, il m'a semblé que le jugement de l'auteur de l'article porte à faux quant aux détails de statistique et de faits historiques, puisque, à chaque période indiquée, les uns et les autres (et cela suivant l'avis de ceux même qui déjà ont rendu compte dudit ouvrage) sont peut-être trop minutieusement rapportés. Pour ce qui concerne la description des applications des sciences et arts industriels, les procédés cités dans mon livre sont ceux employés de nos jours, mis en comparaison de ceux employés précédemment. Or donc, je conclus que, pour faire admettre un tel jugement, quelques citations devraient être faites comme preuves concluantes et justificatives; c'est ce que l'auteur de l'article a oublié de faire, oubli contre lequel je réclame, non pour ma satisfaction personnelle d'auteur, ni dans l'intérêt de mon travail, mais pour m'acquitter d'un devoir envers les personnes et les administrations compétentes qui m'ont fourni les renseignements et communiqué les matériaux dont je me suis servi.

J'ai l'honneur de vous saluer.

C. BEAULIEU.

Lyon, le 4 août 1838.